



QUESTIONNAIRE NEGOCIATIONS SALARIALES

Les délégués CGT remercient les salariés qui ont participé à la consultation en vue des prochaines NAO.

Les salariés qui n'ont pas déposé le questionnaire peuvent encore le faire auprès des délégués CGT, dans les ateliers, jusqu'au mardi 18 février. DERNIER DELAIS.

La CGT

Vendredi 14 février 2014